Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20240617-CA-DEL-2024-073-DE
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024

AGGLO Etampois Sud-Essonne www.caese.fr	**Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne** Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire **Conseil Communautaire du 17 Juin 2024** *Rapporteur Monsieur Johann MITTELHAUSSER*	**CA-DEL-2024-073**

POLITIQUE DE LA VILLE
Fonds Participatif Habitants – FPH - Attribution de subventions 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 17 juin, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Morigny-Champigny, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 75.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Patricia AMBROSIO-TADI, Johann MITTELHAUSSER, Dominique VAURY, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Alain GUERTON (suppléant d'Evelyne THOUEMENT), Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Xavier GUIOMAR, Jérôme DESNOUE, Thierry GUERIN, Maryline COMMEIGNES, Gilbert DALLERAC, Elizabeth DELAGE, Mostefa GHENAÏM, Marie-Claude GIRARDEAU, Gérard HEBERT, Tarik MEZIANE, Nathalie PABOUDJIAN, Françoise PYBOT, Emmanuelle ROYERE, Virginie TARTARIN, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Daniel CIRET, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Jean-Pierre DUBOIS, Sylvie VASSET, Alain PERDIGEON, Alain MARTIN, Sabine LESPAGNOL, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (52).

Conseillers absents / excusé(e)s : Mesdames et Messieurs Franck COENNE, Sana AABIBOU, Fouad EL M'KHANTER, Dramane KEÏTA, Paola LEROY, Kadiatou LY, Maxime MARCELIN, Claude MASURE, Medhi MEJERI, Maïram SY (10),

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Christian THIERRY (par procuration à Yves VILLATE), Geneviève MENNELET (par procuration à Jean-Louis CHANDELLIER), Camille BINET-DEZERT (par procuration à Maryline COMMEIGNES), Mathieu HILLAIRE (par procuration à Xavier GUIOMAR), Jean-Michel JOSSO (par procuration à Françoise PYBOT), Patrick JULISSON (par procuration à Elisabeth DELAGE), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Joël NOLLEAU (par procuration à Nathalie PABOUDJIAN), Yvon BOUKAYA (par procuration à Eric MEYER), Angélina DARDENNE (par procuration à Nicolas ANDRÉ), Sébastien DERACHE (par procuration à Valérie MAUGARD), Séverine RAMÉ (par procuration à Grégory COURTAS), Annie LEPAGE (par procuration à Jean PERTHUIS) (13),

Secrétaire de séance : Monsieur Michaël MÉRIGOT.

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20240617-CA-DEL-2024-073-DE
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Johann MITTELHAUSSER,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU le décret n°20141-767 du 28 décembre 2023 relatif la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

VU l'arrêté préfectoral n° 2019-PREF.DRCL/263 du 30 juillet 2019 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 14 mars 2024 approuvant le Contrat de ville 2024-2030

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 25 mars 2024 approuvant le Contrat de ville 2024-2030 et approuvant le règlement du Fonds participatif habitants,

VU la loi de finance 2024 n° 2023-1322 du 29 décembre 2023, prorogeant le soutien aux territoires ruraux et à la politique de la ville

CONSIDÉRANT les projets déposés dans le cadre de l'appel à projet du Fonds participatif habitant,

CONSIDÉRANT les propositions du comité local d'attribution qui s'est réuni le 16 mai 2024,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE le versement d'une subvention de 500 euros à l'association « Réseau d'Echange Réciproque de Savoirs » au titre du Fonds participatif habitant pour le projet : « Festival intergénérationnel des savoirs partagés »,

AUTORISE le versement d'une subvention de 1 500 euros à l'association « « Coup d'théâtre » au titre du Fonds participatif habitants pour le projet : « Les soirées narratives »,

AUTORISE le versement d'une subvention de 600 euros à l'association « Les femmes de Télémile » au titre du Fonds participatif habitants pour le projet : « Un moment pour nous »,

AUTORISE le versement d'une subvention de 1 500 euros à l'association « Union de la Croix de Vernailles » au titre du Fonds participatif habitant pour le projet : « Bien se garer dans son quartier »,

AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération,

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024,

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20240617-CA-DEL-2024-073-DE
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de la Communauté d'agglomération de l'Étampois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Le Président,

ETAMPOIS SUD-ESSONNE * Clé D'AGGLOMERATION * Le Président

Johann MITTELHAUSSER

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité le…